



Divorce ou séparation ...pour reconstruire

Par **nanou**, le **19/02/2011** à **15:38**

Bonjour,

Puis-je faire appel a un juge sans passer par un avocat ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **19/02/2011** à **18:31**

Bonjour,

Si c'est un divorce c'est qu'il y a eu mariage, l'avocat est alors plus que conseillé.

Si c'est une séparation, c'est que vous n'êtes pas mariés mais concubins. Dans ce cas, chacun récupère ses affaires et basta. Pas besoin d'avocat pour ça.

Par **Marion2**, le **19/02/2011** à **19:25**

Il faudrait surtout savoir pour quelles raisons nanou pose cete question.

Comme dit Tisuisse, s'il s'agit d'un divorce, un avocat est obligatoire, pour une séparation entre concubins non.

Par **nanou**, le **21/02/2011** à **07:13**

Bonjour,

Je veux demander au juge une pension, car je touche ALS mon ex n a jamais payé de pension j ai 3 enf 80 euros par enfants. Merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **21/02/2011** à **08:04**

Nanou, vous avez ouvert de nombreux topics différents pour votre histoire. Comment voulez-vous qu'on puisse vous répondre correctement puisque vous donnez les infos au compte-gouttes. Merci d'utiliser la case REPONDRE pour continuer les discussions. Les autres topics traitant de votre divorce seront supprimés et seul le présent topic sera conservé. Il en est de même en ce qui concerne le vol dont vous avez été victime.

Bien à vous,

Tisuisse,
coadministrateur.